Publications du 29 juin 2023

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Vous êtes, ou avez parmi vos proches, une personne âgée, en situation de handicap ou isolée, inscrivez-vous ou inscrivez-la sur le registre communal afin de bénéficier d'une attention particulière et d'un suivi adapté en cas d'alerte canicule, de crise sanitaire, ou tout autre événement exceptionnel présentant un risque pour les personnes vulnérables.

Le CCAS invite ces dernières à se rapprocher de la Mairie d'EBERSHEIM pour se faire enregistrer.

L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La participation au concours est ouverte aux habitants d'Ebersheim qu'ils soient propriétaires ou locataires (excepté les professionnels en jardinerie, les membres du conseil municipal et les membres du jury).

Pour y participer:

Inscrivez-vous en mairie avant le 30 juin 2023 : mairie@ebersheim.fr ou au 03 88 85 72 11

Le passage du jury aura lieu le dimanche 30/07/2023.

PROLONGATION DES MESURES PREVENTIVES CONTRE LES DEPARTS DE FEU

Compte tenu des conditions météorologiques et de la sécheresse qui s'étend sur le département, les mesures préventives contre les départs de feu sont maintenues :

- les feux de la Saint Jean et tout feu de bûcher,
- l'usage et le tir de feux artificiels,
- le lâcher de lanternes volantes équipées de flammes,
- les feux festifs en milieu naturel, de type feu de camp ou barbecue.

Pour rappel, il est interdit de brûler des déchets dans son jardin que ce soit dans un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Prévention des risques en forêt :

- ne fumez pas en forêt, dans les bois ou à proximité. Ne jetez pas de mégots,
- campez uniquement sur des lieux autorisés,
- n'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.

SORTIE TOURISTIQUE A EBERSHEIM

Pour découvrir ou redécouvrir votre village, une sortie touristique est organisée le 25 juillet et le 22 août : RDV à 17h00 devant la Mairie.

Merci de vous inscrire en Mairie 1 semaine avant la sortie au plus tard.